

Plus de cours

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 23

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépuiet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Étranger 25 c }

Les immortelles.

Le nombre des couronnes employées aux obsèques de Victor Hugo est incalculable ; jamais on n'avait vu pareil entassement de fleurs et de verdure. On cite entr'autres la couronne d'immortelles du XVI^{me} arrondissement (celui où le poète est mort), qui n'avait pas moins de 4 mètres de diamètre, posée sur un lit de laurier, sur un char traîné par un cheval. Paris ne pouvant suffire à toutes les demandes, le prix des fleurs et des couronnes haussa d'une manière extraordinaire, et l'on dut en faire venir à la hâte de toutes les parties de la France.

Ceci nous fournit l'occasion de reproduire ici quelques détails peu connus, donnés il y a quelques semaines, par la *Nature*, sur le commerce des immortelles ? « Qui de nous, dit ce journal, n'a pieusement déposé sur la tombe d'un parent ou d'un ami la couronne d'immortelles aux reflets dorés, sans savoir que la production d'un tel objet fait vivre des milliers d'ouvriers et emprunte aujourd'hui à la mécanique ses procédés les plus ingénieux.

» L'immortelle se cultive dans de vastes régions. On peut en voir les champs couverts aux environs de la ville d'Ollioules, dans le Var ; il se récolte là pour plusieurs centaines de mille francs de plantes par an. La cueillette se fait en mai ; on coupe les tiges à 25 ou 30 centimètres des fleurs, un peu avant l'épanouissement des boutons. Cette récolte est faite par des femmes. A mesure que les tiges sont coupées, on les réunit en paquets que l'on suspend pour les faire sécher. Quand les fleurs sont sèches, on les rassemble en bottes de 250 grammes environ et on les divise par 100 bottes dans des caissettes de bois, qui se livrent au prix de 55 à 60 francs chacune. Des populations entières se livrent, dans le Var, à cette culture, et, pendant la belle saison, on voit sur le seuil de toutes les portes, dans tous les villages, de jeunes filles occupées à faire des paquets d'immortelles.

» La culture de cette fleur est très rémunératrice. Un hectare, contenant en moyenne 40,000 touffes, produit chaque année 2,400,000 à 2,800,000 tiges, donnant 7000 kilogrammes d'immortelles. Ces fleurs sont expédiées dans les villes, où l'on fait des couronnes pour les cimetières, en les montant à la main sur des carcasses de paille, entourées de fils de fer. Un ingénieux mécanicien a récemment imaginé, pour la fabrication de ces carcasses nommées *pail-*

lons une curieuse machine, qui fonctionne actuellement dans de grands ateliers à Montreuil-sous-Bois. Chaque appareil produit par jour 75 douzaines de paillons, pouvant ainsi alimenter l'abondante confection des couronnes d'immortelles et de fleurs naturelles ou artificielles.

Plus de cors.

Il n'est peut-être pas de ville en Suisse qui favorise comme Lausanne le développement de ces durillons, qui font tout particulièrement souffrir aux approches d'un changement de temps. Nos rues montueuses, nos pavés, parfois intolérables, — quoique sensiblement améliorés depuis quelques années, — constituent une fabrique de cors des mieux aménagées. Aussi les nombreux Lausannois qui souffrent de ces inconvénients apprendront-ils avec plaisir qu'un spécialiste, inventeur d'un remède trois fois infaillible, arrivera prochainement dans notre ville. Un de nos abonnés, qui l'a vu dernièrement à l'œuvre, à Genève, nous fait part des termes dans lesquels il se présente à la foule qui entoure son char sur la place publique :

« Messieurs, dit-il, n'allez pas me confondre avec ces charlatans à habits dorés, qui éblouissent les yeux et ne donnent rien de bon. Vous me voyez en simple redingote, mais sous cette redingote se trouve un vieux chirurgien des armées, qui vient vous faire part de ses découvertes. Bonaparte, lui aussi, ne portait qu'une redingote, et cependant c'était un fameux gaillard.... Musique !

» Vous voyez cette liqueur jaune ! Eh bien ! Messieurs, cette liqueur est vraiment la liqueur divine, la liqueur sans pareille ! Vous dire quels sont les maux qu'elle guérit serait trop long ; j'aime mieux vous dire ceux qu'elle ne guérit pas. Il n'en est que trois : l'apoplexie foudroyante consommée, la rage déclarée et la mort subite. A part ces trois affections, ma liqueur est infaillible. Migraines, maux de dents, coliques nerveuses, coliques vermineuses, fièvres typhoïdes, etc., etc., ne lui résistent pas, et disparaissent... avec le malade... Musique !

» Combien cette liqueur ? me direz-vous. Messieurs, attendez ! Je ne la vends pas, je la donne, et je donne avec un pot de la pommade *pédicurienne* du docteur Renaton.

» Vous allez me dire : qu'entendez-vous, Monsieur Fortencra, avec votre pommade *pédicurienne* du

Dr Renaton ? Ce docteur, Messieurs, c'est lui qui a pansé Négrier, blessé en ma présence. Je tenais la jambe du grand général, tandis que le plus grand chirurgien des armées lui appliquait la pommade *pédicurienne*. Le général, qui ne pouvait marcher, n'eut pas plus tôt éprouvé l'effet de la pommade, qu'il prit sa course, et vous savez tous quel chemin le gaillard fait. Le docteur a passé dernièrement ici, où vous auriez pu le voir... mort, malheureusement ; il était embaumé. C'est lui qui m'a donné sa recette... Fortencra, m'a-t-il dit, je te la donne, à condition que tu la donneras à tous ceux qui souffriront... des agacins, vulgairement cors aux pieds.

» Il n'est pas un de vous, Messieurs, je le parie, qui n'ait son agacin, ses deux agacins. Ils vous arrivent plus tôt que des rentes. Eh bien ! prenez, gros comme un grain de blé, de la pommade *pédicurienne*, appliquez le soir, et le lendemain vous êtes effrayé de l'agacin, qui tombe à vos yeux stupéfaits.

» Si un agacin, un vieil agacin, datât-il de quatre-vingts ans, car j'ai connu, j'ai combattu victorieusement des agacins de quatre-vingts ans ; si, dis-je, un agacin résiste, je lui donne 5 fr. (M. Fortencra montre une poignée d'écus de 5 fr.). Si 5 fr. ne suffisent pas, je lui donne 10 fr. (il montre cinq pièces d'or). Si 10 fr. ne suffisent pas, je lui donne 20 fr. (il montre trois pièces de 20 fr.) Si 20 fr. ne suffisent pas, je lui donne 40 fr. (il montre trois pièces de 40 fr.) Si 40 fr. ne suffisent pas, je lui donne 100 fr. (il montre deux pièces d'or de 100 fr.) »

A cette exhibition, les paysans ouvrent de grands yeux ; un cri d'admiration accueille les deux pièces de 100 fr., et c'est à qui souhaitera avoir un agacin assez rebelle pour résister à la pommade *pédicurienne*.

Le charlatan continue : « Je ne vends pas ma liqueur ni ma pommade, je les donne pour la bagatelle de 60 cent. (12 sous). Je les donne sur la place pendant une heure seulement ; passé cette heure, vous viendriez à mon hôtel, vous m'offririez 50 fr. de ce que je vous offre pour 60 cent., que je vous refuserais... Musique ! »

Les mains se tendent, le charlatan peut à peine suffire à les remplir toutes, et, en moins de dix minutes, la monnaie passe de la bourse des jobards dans celle du célèbre Fortencra... lisez Fortencrac.

Vieux garçons et vieilles filles.

Quoi de plus utile et de plus beau qu'un vieux garçon ? Son existence est absolument nécessaire : sans lui, que deviendrait cette catégorie qu'on nomme les vieilles filles ? leur vie serait un martyre continuel. Trop âgées pour se reposer sur la jeunesse, privées pour ainsi dire des joies du paradis terrestre, elles seraient condamnées à mener une vie triste et monotone, sous un ciel toujours couvert de nuages, tandis qu'ayant à leur côté un vieux garçon, elles semblent revenir à la vie, la joie de leur cœur brille sur leur figure ; elles vivent contentes et gaies, et conservent encore l'espoir d'un plus grand bonheur.

Le vieux garçon est pour elles ce qu'est au voyageur égaré l'étoile polaire, un guide sûr et certain

qui les ramène au vrai sentier et les conduit à bon port. Le vieux garçon est encore un modèle de vertu, il suit à la lettre les conseils que le plus grand des apôtres, l'apôtre saint Paul, donnait au genre humain : Mariez-vous, disait-il, vous faites bien ; ne vous mariez pas, vous faites encore mieux.

Au lieu de chercher seulement à faire bien, le vieux garçon tente encore à faire mieux, ce qui est certainement préférable ; d'ailleurs, ce qui démontre encore la supériorité et l'excellence du vieux garçon, c'est que, n'ayant à penser qu'à lui, il est rempli de dévouement pour son prochain, il est toujours prêt à sacrifier ses propres intérêts pour le bien de ses voisins et particulièrement de ses voisines. La bonté, l'utilité et la nécessité du vieux garçon étant ainsi démontrées, mesdames et messieurs, accordez-lui votre estime et votre admiration.

Nous recevons par la poste, et sans signature, les lignes suivantes, qui, à première vue, nous paraissent écrites par une main féminine :

« Les femmes sont fausses, nous dit-on. Non, elles le deviennent. Le don qui leur est propre est l'adresse et non pas la fausseté. Dans les vrais penchants de leur sexe, même en mentant, elles ne sont point fausses. Pourquoi consultez-vous leur bouche quand ce n'est pas elle qui doit parler ? Consultez leurs yeux, leur teint, leur respiration, leur air craintif, leur molle résistance ; voilà le langage que la nature leur donne pour répondre. La bouche dit toujours non et doit le dire, mais l'accent qu'elle y joint n'est pas toujours le même et cet accent ne sait point mentir. Plus une femme a de réserve, plus elle doit avoir d'art, même avec son mari ; et je soutiens qu'en tenant la coquetterie dans ses limites, on la rend modeste et vraie, et qu'on en fait une loi de l'honnêteté. »

Onna reponsa dào catsimo.

Se per hazà vo z'ài voutra courtena, à respet, dé-coutè lo prà d'on vesin, et se cé prà a dà z'àbro, sè pào que vo z'aussi lo ramelladzo d'on nohi, d'on cerasi ào bin d'on premiolaï ; et se dà iadzo onna coqua, onna cerise ào bin on premiò tchisont su lo fémè et que cein sè trovà permi lo bumeint quand on lo met ào pliantadzo, cein sè pào bin que la coqua ào lo pepin dzernéyont, que cein vo baillè onna petita plianta qu'on soigné se l'est dè bouna vegnà, et à quoui on met on tuteu po que le cressè dràite, sein quiet vo porrià avà onna fonda tota bétorsa.

Se faut dinsè fèrè ài z'àbro quand sont petits po lè z'avà coumeint on lè vâo, faut fèrè lo mémo affèrè avoué lè z'einfants, na pas po la cressance dè la carcasse, mà po que l'aussont bon caratéro et que ne séyont pas médezeints, kà tèt l'ouïont derè et fèrè à l'hotò, tèt ye diont et ye font. S'on bouébo out son pére bragà lo syndiquo et l'assesseu, lè braguérà assebin, mà se l'out mau derè dè l'hussier et dào protioreu, elliào dou lulus sont su d'étrè dé-lavà.

Là à dein lo bon vilhio catsimo d'Osterva onna demanda et onna reponsa que sè diont :